

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 janvier 2021

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 3649)

AMENDEMENT

N ° 208

présenté par

Mme Bessot Ballot, M. Besson-Moreau, Mme Gipson, Mme Brunet, Mme Vanceunebrock,
Mme Silin et M. Cazenove

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 14, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.